

Séance du 4 avril 2024

Délibération n° 2024_04

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 mars 2024

Etaient présents : SAËS Philippe, LABOULAIS Monia, TOPALOV Todor, HENNOTE Stéphanie, BREUSSIN Joël, DANDRÉ Fabien, DULAURIÉ Jérémy, LARGEAU Brigitte, ROMIEU Tanguy, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etaient absents : DESPAGNET Guillaume, DESTRUHAUT Thierry et RENARD Jeanne.

OBJET : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2024

Monsieur le Maire présente un tableau comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, et les ressources fiscales indépendantes des taux votés. Il rappelle que par délibération en date du 4 mai 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des taxes à :

- . Taxe foncière bâtie : 37,31 %
- . Taxe foncière non bâtie : 37,40 %
- . Taxe d'habitation : 17,23 %

Compte tenu de l'augmentation des bases, de l'impact sur les ménages de l'augmentation de la taxe foncière de Mont de Marsan Agglomération et de l'absence de projet structurant en 2024, il propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à la majorité,

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- . Taxe foncière bâtie (TFB) : 37,31%
- . Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 37,40 %
- . Taxe d'habitation (TH) : 17,23 %

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce ou document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Saint-Martin-d'Oney, le 11 avril 2024

Le Maire, Philippe SAËS



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission électronique

en Préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 040-214002743-20240404-2024_04-EP

Mairie – 1071 route de Mont-de-Marsan – 40090 SAINT-MARTIN-D'ONEY

Tél : 05 58 52 00 24 – E-Mail : mairie@saintmartindoney.fr